



### Procès-verbal

Réunion de la Commission Futsal du samedi 10 juin 2023

Présents :

André RAULT (président)

Micheline LE BRETON (secrétaire)

Philippe JAILLET – Arnaud FORTIN – Christophe GUILLOU (membres)

Clubs présents : KERVIGNAC - HENNEBONT - HERMINE MENDONNAISE - GSI PONTIVY -BALDI

Excusés : SENE - PLOEREN – FC ROI MORVAN

La commission regrette le manque de participation des clubs à cette réunion, elle valide les classements.

- Auray Champion du 56 D1

- GSI Pontivy Champion du 56 D2

Ces clubs accèdent à la division supérieure, au cours de la réunion Auray nous communique son refus d'accéder à la division supérieure, la commission prend note du forfait du FC Roi Morvan pour la D1 pour la saison 2023-2024.

La commission proposera au Comité Directeur, 2 arbitres en D1 et 1 arbitre en D2 ceci à la charge des 2 clubs.

L'Hermine Mendonnaise vainqueur de la Coupe du Morbihan.

La commission félicite la GSI Pontivy de son beau parcours en coupe nationale et de sa place de finaliste à la coupe LBF.

Elle recommande fortement la prise de licence spécifique futsal et la double licence si nécessaire.

Fin de la séance à 11H45

La secrétaire  
Micheline le BRETON

Le Président  
André RAULT